



LOIRE OCÉANE

Agir ensemble  
naturellement

# Etude sur l'évolution des pratiques et des enjeux de la pêche à pied

## Gisement naturel de La Baule – Le Pouliguen



### Mise en place d'un état des lieux de la pêche à pied de loisir De Mars 2018 à mars 2019.

#### Contexte Général

La Plage Benoît et son estran sont situés en bordure de la commune de La Baule, à l'ouest de la baie du Pouliguen et à l'est de l'étier du même nom. Cet estran est particulièrement sensible puisqu'il fait l'objet de plusieurs usages : plaisance, voile légère, pêche à pied de loisir, pêche à pied professionnelle, baignade... Cet environnement particulier accueille également un gisement naturel de coques, régulièrement suivi par le COREPEM dans le cadre de l'encadrement de la pêche à pied professionnelle. Cependant il reste plusieurs inconnues, notamment sur la pratique de la pêche à pied de loisir sur ce milieu.

A l'image des travaux menés sur les sites Natura 2000 du plateau du four et des traicts du Croisic et de Mesquer Pen-Bé, le CPIE Loire Océane propose d'établir un état des lieux des pratiques de la pêche à pied de loisir sur les estrans de la plage Benoît à la Baule et du Nau à la pointe de Penchâteau au Pouliguen. Cette action se déroulera sur une période d'un an.

#### Objectifs généraux

- Améliorer la connaissance auprès du grand public sur les pratiques encadrées de la pêche à pied professionnelle, et sur l'évolution de la ressource pêchée ;
- Améliorer la connaissance des **impacts des pratiques** sur la qualité des milieux aquatiques littoraux.

Cette action sera complétée par un programme de sensibilisation des pêcheurs récréatifs, sur l'impact de leurs pratiques sur les milieux et leur information aux bons usages.

## Objectifs opérationnels

- Collecter des données sur la fréquentation liée à l'activité de pêche à pied de loisir par des comptages réguliers lors de différentes marées ;
- Identifier le profil des pêcheurs à pied de loisir à travers des enquêtes et une observation des pratiques ;
- Sensibiliser les pêcheurs à pied de loisir aux bonnes pratiques et à l'impact de leurs usages sur la qualité des milieux aquatiques littoraux ;
- Mobiliser des habitants du territoire pour la réalisation des comptages et des enquêtes.

## Présentation de l'action

L'ensemble des actions concernant la pêche à pied de loisir s'appuie sur le cahier méthodologique du Réseau Littorea, téléchargeable sur le site du CPIE Loire Océane

### Evaluation quantitative par les comptages

Le nombre de pêcheurs sur site est défini par des comptages réguliers. Les différents comptages réalisés auront pour objectifs de :

- Déterminer l'évolution du nombre d'actions de pêche à pied au cours du temps ;
- Donner le nombre total d'actions de pêche réalisées au cours de l'année.

Pour des raisons de moyens, il n'est pas envisageable de suivre à chaque comptage toute la période où la pêche est possible (3 à 4 heures). Deux types de comptages seront donc réalisés :

- Des comptages courts, donnant le nombre de pêcheurs à un temps donné ;
- Des comptages longs, de 2h avant la basse mer jusqu'à 1h 30 après.

Les comptages longs auront deux fonctions primordiales. La première sera de définir la fréquentation du site en fonction du temps, et le rapport entre le nombre de pêcheurs à un moment donné et le nombre de pêcheurs total présents lors d'une marée. Ainsi, il sera possible d'extrapoler les comptages courts. La seconde fonction sera de définir l'heure à laquelle la fréquentation est la plus forte. Ainsi, planifier les comptages courts à ce moment précis permet de minimiser la variance de l'extrapolation.

La stratégie d'échantillonnage des comptages courts se base sur 3 critères influençant le nombre de pêcheurs : la saison, le coefficient de marée et le type de journée.

Pour que l'estimation soit satisfaisante, le nombre de comptages à effectuer est au minimum de 35 sur une année. Un minimum de **40 comptages** sera réalisé afin d'avoir une meilleure précision.

### Evaluation qualitative de la pratique de la pêche à pied

Dans un souci de mutualisation des données, le questionnaire utilisé sera celui du Réseau Littorea. Il permettra de :

- Connaître les informations de base sur la population de pêcheurs (origine géographique, âge, fréquence et lieux de pêche) ;
- Définir les pratiques de pêche (techniques, espèces visées, relations avec le site de pêche) ;
- Evaluer les connaissances des pêcheurs sur la réglementation ;
- Estimer, du point de vue des pêcheurs, l'impact de leurs comportements sur le littoral.



Afin que les questionnaires réalisés soient les plus représentatifs de la population de pêcheurs, il est nécessaire de les mener tout au long de l'année, accentuant l'effort d'échantillonnage afin qu'il soit proportionnel au nombre de pêcheurs présents sur une période. Dans cette première étude, aucune donnée n'existe sur la fréquentation, l'échantillonnage se basera sur les recommandations du cahier méthodologique avec un minimum de 110 questionnaires.

Une approche pédagogique sera utilisée par tous les bénévoles participant à l'opération, en spécifiant le contexte et les objectifs de l'étude, afin d'éviter toute confusion chez les pêcheurs avec les agents de contrôle (gardes-jurés, affaires maritimes,...).

### Sensibilisation des pêcheurs à pied de loisir

Le CPIE Loire Océane ira à la rencontre des pêcheurs à pied sur l'ensemble du littoral de Cap Atlantique, avec une attention particulière sur la plage Benoît, pour sensibiliser les usagers de la pêche à pied de loisir aux bonnes pratiques et à l'impact de leurs usages sur la qualité des milieux aquatiques.

Pour cela le CPIE Loire Océane propose de :

- Aller à la rencontre des pêcheurs en action de pêche ;
- Installer un espace de discussion avec eux afin de faire passer différents messages : règlementaires, sanitaires, mais aussi sur les bonnes pratiques, la connaissance des milieux littoraux, la préservation de la ressource et de la qualité de l'eau à l'échelle du bassin versant et l'impact des usages sur la qualité des littoraux ;
- Proposer des actions s'appuyant sur la communication engageante en invitant les pêcheurs à pied de loisir à :
  - poser un acte de protection du milieu avant d'aller à la pêche ;
  - prendre des informations sur les bonnes pratiques de pêche à pied, ou de préservation du milieu naturel en prévision d'une future pêche.

Le CPIE Loire Océane veillera à utiliser les outils de sensibilisation et d'information déjà existants, et proposera de nouvelles formes d'animations afin d'aller aux devant des publics les moins sensibles. Ces échanges seront l'occasion de mieux faire connaître les pratiques encadrées de la pêche à pied professionnelle.

### Mobilisation des habitants pour la collecte des données

L'ensemble de ces actions mobiliseront un réseau de bénévoles, coordonnés par le CPIE Loire Océane.

En effet, les sites d'études sont trop grands pour être suivis d'un seul poste d'observation. Chaque site est découpé en zones observables d'un unique point de vue. Pour chaque comptage, deux à trois personnes sont nécessaires en simultané.

De la même manière, le CPIE Loire Océane s'appuiera sur les habitants volontaires (adhérents, bénévoles de l'association) pour réaliser les enquêtes à différentes période de l'année ainsi que des actions de sensibilisation.

Un temps spécifique d'accompagnement est dédié au bénévoles afin de les former au protocole.

### Traitement des données

Le CPIE Loire Océane se chargera de collecter les données brutes et de les saisir dans les bases de données adéquates. Les informations recueillies pourront ainsi venir compléter les bases de données "ESTAMP" du réseau Littorea.

Les suivis effectués par le COREPEM sur les pratiques professionnelles pourront par la suite venir compléter ces données et faire l'objet d'une interprétation scientifique.

**Le traitement des données et leur analyse se feront sur l'année 2019.**